

Lettre circulaire aux orthopédistes

SOINS DE SANTE

2021/6

Nos données de contact: voir à la fin de cette circulaire

Nos références : 1260/OMZ-CIRC/Orth-2021-6-F Bruxelles, le 31/03/2021

Objet:

- 1. Article 29 de la nomenclature: Règle interprétative 38 concernant la finition cosmétique des prothèses des membres inférieurs ;
- 2. Informations pratiques.

Madame, Monsieur,

1. Article 29 de la nomenclature: Règle interprétative 38 concernant la finition cosmétique des prothèses des membres inférieurs

En annexe figure la règle interprétative 38.

La règle interprétative 38 clarifie que le coating et la gaine cosmétique sont également inclus sous le terme « cosmétique » et l'un d'entre eux peut donc être facturé séparément lors d'une réparation et entretien.

Cette règle interprétative est parue au Moniteur belge du 26 mars 2021 et produit ses effets au 1er septembre 2004.

Toutes les règles interprétatives relatives à l'article 29 de la nomenclature sont disponibles sont sur le site internet de l'Inami à l'adresse suivante :

https://www.riziv.fgov.be/fr/nomenclature/nomenclature/Pages/default.aspx

Annexe: 1

2. Informations pratiques.

Notre site internet:

Vous trouverez le texte complet de la convention, les modalités d'application du tiers payant, les formulaires de (non-)adhésion, les tableaux de tarifs et d'autres infos utiles sur l'exercice de votre profession sur notre site internet www.inami.be > Professionnels > Orthopédistes.

Vous pouvez vérifier votre situation d'adhésion et celle d'autres dispensateurs de soins via notre moteur de recherche : www.inami.be > « Rechercher un dispensateur de soins">Programmes web>« Rechercher un dispensateur de soins ».

Nos données de contact:

 Si vous avez des questions sur le contenu de la convention ou de la nomenclature, vous pouvez contacter nos collaborateurs de la direction médicale :

E-Mail: meddev@riziv-inami.fgov.be

Tél: +32(0)2/739.70.99 (call center), le lundi et le jeudi de 13h à 16h et le mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h.

 Si vous avez des questions pratiques relatives aux modalités d'adhésion ou vos données administratives gérées par l'INAMI, vous pouvez alors contacter notre équipe administrative :

E-Mail: dossierpharma@riziv-inami.fgov.be

Tél: +32(0)2/739.74.79 (call center), le lundi et le jeudi de 13h à 16h et le mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h (veuillez préparer votre numéro INAMI)

* * *

J'espère que cette lettre vous aura fourni toutes les informations nécessaires et je vous remercie d'avance pour votre collaboration à l'accessibilité des citoyens aux prestations de soins.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Fonctionnaire dirigeant,

Brieuc VAN DAMME Directeur-général des soins de santé